

νισης και συντήρησης στο Campo dei Greci κατά το δεύτερο μισό του 18^{ου} αι.», *Θησαυρίσματα* 30 (2000), σσ. 447-454, αρ. 1-4.

803α

1750-1815. Δικαιοπρακτικά έγγραφα. Αθήνα, Πειραιάς [γ].

Μαρία Χαϊρέτη, «Αθηναϊκά έγγραφα (Φάκελος 191 Συλλογής Βλαχογιάννη εις ΓΑΚ)», *Μνημοσύνη* 1 (1967), σσ. 239-240, αρ. 1· σσ. 241-242, αρ. 3· σσ. 244-245, αρ. 5.

ΠΩΛΗΣΗ ΑΚΙΝΗΤΩΝ ΜΕ ΠΑΡΑΚΡΑΤΗΣΗ ΤΗΣ ΕΠΙΚΑΡΠΙΑΣ

Αθήνα, 1792

«Extrait du Régistre de la Chancellerie
du v. Consulat de France à Athènes
et dépendences

Liberté - Fraternité - Egalité.

Le jour d'aujourd'hui vingt et un Thermidor de l'an quatrième de la République française une et indivisible; par devant moi Chancelier subordonné du Consulat de la République française à Athènes et les temoins soussignés fut présent le citoyen André Cayrac négociant établi sur cette échelle, lequel de son gré a vendu, aliéné, cédé, remis et transporté comme il le vend, cède, aliène, et transporte par ces présentes au citoyen André Mertrud négociant ici présent et acceptant la Maison qu'il possède sur la Marine au Port de cette ville de haut en bas, et de bas en haut, droits et appartenances d'icelles, ainsi que ses jardins, habitations, et attirences situées au territoire de Paticha, le tout dans l'état où est présentement, se réservant seulement sa vie durant la jouissance des habitations et du produit de la partie des jardins, qui confinent celui du ci-devant Mr. Fotia, du quel le dit citoyen André Mertrud se mettra de suite en possession, ainsi que de ses habitations, ses appartenances, et douze heures d'eau servant à son arrosage, à la charge pour l'adapteur de faire un mur de séparation entre le terrain du dit jardin de Mr. Fotia, ainsi qu'il était ci-devant et celui qu'occupe le citoyen André Cayrac, ce don't le citoyen André Mertrud est content, laquelle vente est faite moyennant le prix et somme de quatre mille cinq cent piastres iselottes affectives, que le dit vendeur a reçu en ma présence du dit acheteur, et une pension viagère des piastres deux cent cinquante deux iselottes affectives payables chaque année d'avance à volonté de trois mois, que le citoyen André Mertrud s'oblige de payer au dit André Cayrac, moyennant quoi le dit citoyen Andre Cayrac s'est démis, et depouillé de la dite Maison de la Marine, des jardins ci-dessus, et en a investi le dit citoyen André Mertrud pour en faire jouir, et disposer à son plaisir après son décès, bien entendu et convenu que le citoyen Louis Cayrac seulement aura la jouissance sa vie durant de la Maison de la Marine, qu'il occupe, et de laquelle après la dite époque le dit André Mertrud ne vouloir être tenu du jour des ces présentes à aucune séparation, soit à la Maison de la Marine qu'occupe le citoyen Louis Cayrac, ou aux jardins et habitations qu'occupe le citoyen Andre Cayrac, à moins du consentement par écrit de sa part. Fait

*et publié dans cette Chancellerie le jour et an que dessus, en présence des citoyens Pierre Nicolas Roque, Jean Marc Gaspary, et Pierre Sissini témoins requis et signés, avec les parties et moi Nicolas Julie Giraud, Chancelier substitué. Signé à l'original = A. Cayrac, = A, Mertrud = Roque témoin = J. Gaspary témoin = Pierre Sissini témoin = Giraud neveu Chancelier substitué*⁵⁷⁶.

803β

1752-1753. Διοικητικά έγγραφα. Κέρκυρα, Κεφαλονιά [ι].

Γ. Μοσχόπουλος, «Το Libro d'Oro στην Επτάνησο (ειδήσεις από επίσημα έγγραφα και ο κώδικας της Ιθάκης)», *Άνθη Χαρίτων*, σσ. 404-408, αρ. 1-5.

804

1753. Απογραφή πληθυσμού. Κύθηρα [ι].

Μαρία Πατραμάνη (εκδ.), «Γ'. Απογραφή έτους 1753», *Απογραφές πληθυσμού Κυθήρων*, τ. Α', σσ. 227-340.

805

1753-1766. Ιδιωτικά δικαιπρακτικά έγγραφα. Βενετία, Δέλβινο [ι].

Κατερίνα Ζαρίδη - Βασιλείου, «Γράμματα από τὸ Δέλβινο (1753-1792), γιὰ τὸ κληροδότημα τοῦ Σπύρου Ρίζου», *Θησαυρίσματα* 15 (1978), σσ. 265-266, αρ. 1· σ. 269, αρ. 4· σσ. 272-273, αρ. 7· σσ. 275-276, αρ. 9· σ. 277, αρ. 10⁵⁷⁷.

806

1754-1755. Διοικητικά έγγραφα. Κέρκυρα, Κεφαλλονιά [ι].

Despina Vlasi, «L'amministrazione della giustizia nello Stato da Mar: Le tariffe delle Cancellerie di Cefalonia (XVIII sec.)», *SV* 40 (2000), σσ. 269-277, αρ. 1-2.

807

1754-1779. Διοικητικά και νοταριακά έγγραφα. Βενετία [ι].

Γ. Πλουμίδης, *Τὸ βενετικὸν τυπογραφεῖον τοῦ Δημητρίου καὶ*

576. σσ. 241-242, αρ. 3.

577. Για τις ελληνικές πράξεις βλ. σχετ. Παπαρρήγα - Αρτεμιάδη, Αρναούτογλου, Χατζάκης, *Περίγραμμα*, λήμμα 525α.